



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : DiSI-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Compte rendu du CT du 11/03/2014

Les OS ont lu une déclaration intersyndicale et une déclaration liminaire chacune.

Vous trouverez sur notre site la déclaration intersyndicale et la déclaration CGT, dont voici quelques extraits :

Le déménagement de l'ESI de Lotz Cossé est à l'ordre du jour. Nous ne reviendrons pas dans cette déclaration liminaire sur toutes les expressions tant de la CGT que de l'ensemble des OS, nous rappellerons seulement que dans leur grande majorité, **les agents se sont exprimés contre ce projet de déménagement au Kansas et ont mandaté les OS pour relayer leur vote**, ce que nous ne manquerons pas d'effectuer.

Nous souhaitons plus particulièrement axer notre déclaration sur la situation de l'ESI de Rennes.

Le Premier Ministre a décidé de la mise à mort de l'ONP.

Désormais se pose la question de l'avenir de l'ESI de Rennes.

Qu'on ne nous dise pas : « il faut poursuivre les travaux, il faut continuer pour finir proprement », comme cela a été affirmé sans rire lors de la réunion de vendredi dernier à Bercy.

L'ONP est mort, continuer à essayer de lui donner un semblant de vie c'est de l'acharnement thérapeutique. C'est du grand n'importe quoi, comme nous l'avons dit lors de la réunion de Bercy. C'est pourquoi les agents ont décidé collectivement de dire STOP. **Nous voulons travailler pour quelque chose d'utile et non effectuer des travaux qui seront jetés à la poubelle dans quelques jours.**

Est il possible d'imaginer demander à un agent d'effectuer un travail qu'il sait, totalement inutile ?

Il n'y a pas besoin d'aller sur les côtes bretonnes pour entendre le vent. Il suffit de se rendre dans les salles de réunion de Bercy pour réaliser que certains sont inégalables pour remuer l'air. On installerait des

éoliennes qu'on pourrait éclairer les bureaux de Bercy.

Plaisanterie à part, on n'a rien appris lors de cette réunion, sinon que les agents et les équipes sont les meilleures du monde.

Il faut attendre une feuille de route dans les semaines à venir pour envisager quel pourra être l'avenir.

Pensez vous que cette situation va pouvoir durer longtemps ?

Pensez vous que les agents concernés peuvent demeurer dans une telle attente ?

Lors du dernier CT, vous nous aviez déclaré que vous n'imaginiez pas, en cas d'arrêt de l'ONP, que la DGFIP n'ait pas de plan B.

Eh bien si, l'ONP s'en va, sans qu'à ce jour, un éventuel remplaçant puisse être envisagé.

Application pérenne après application pérenne, Accord, Chorus, ONP, sans oublier la redevance et India qui ressemble beaucoup à une coquille quasiment vide, on en est arrivé à « application pas à Rennes ».

Nous attendons de ce CT, autre chose que des belles paroles. Nous savons que la situation ne doit pas être des plus agréables pour vous, mais vous, le travail que vous réalisez chaque jour n'est pas balancé à la poubelle tous les matins.

Dans tous les cas, sachez que les agents ne sont pas dupes et ne se nourriront pas de vagues promesses et de cirage de pompes.

Concernant encore, les agents de Rennes, **nous souhaitons savoir où en est le dossier Tapa**, suite aux informations que nous vous avons fait parvenir et à la pétition signée par les agents concernés.

Dans sa réponse M Bellanger a affirmé que Rennes est le sujet majeur à traiter rapidement.

On doit voir ce que le SSI va proposer et comment les agents s'y retrouvent pour porter les choses en Centrale.

Il a dit comprendre les réactions des agents et d'ajouter « les 50 milliards, faut les trouver ! ».

Il a également affirmé « ne croyez pas que la Disi Ouest va être à côté des économies »...mais qui aurait pu en douter ? Pas nous, qui dans un CT précédent

avancions déjà cet argument.

Il a rappelé que la démarche stratégique ne s'arrêtera pas : la DGFIP dépense en affranchissement 200 à 300 millions d'euros par an et qu'il va falloir dématérialiser encore davantage pour réaliser d'autres économies, dans ce secteur comme dans d'autres.

Il a dit également être attentif aux conditions de travail des agents.

Ordre du jour :

1 : Bilan de la campagne des entretiens professionnels :

Cette question était représentée au CT, suite au vote négatif de l'ensemble des OS lors du dernier CT, qui rend dès lors cette représentation obligatoire. Comme annoncé dans la déclaration liminaire nous avons de nouveau voté contre.

2 : Budget 2014 :

La Disi ne maîtrise pas l'entretien de Lotz Cossé qui dépend de la DRFIP 44.

En 2013, des réserves ont été affectées à la Disi trop tard pour être consommées et ont par conséquent été retournées à la centrale !

Le Disi a déclaré ne pas attendre la fin d'année pour investir quand c'est possible.

Des investissements en commun avec les DDFIP ont été effectués dans les CID du 53 et du 56. Le 72 ne peut pas continuer dans les conditions actuelles et des contacts sont pris avec la DDFIP pour tenter d'y remédier.

L'attention de FSUP a été attirée du fait de l'installation des 2000 PC qui a entraîné une augmentation des frais, notamment de carburant.

Le nouveau bail de Rennes a été signé vendredi avec une diminution du loyer annuel d'environ 100 000 € et des charges d'entretien d'environ 70 000 €.

Comme lors de la première présentation, les OS se sont de nouveau prononcées contre.

3 : Déménagement de Lotz Cossé

Quelques déclarations du DISI :

- Le projet n'est pas figé, plusieurs solutions sont à l'étude, même si le scénario d'une construction d'un bâtiment n'est plus envisageable.
- Le sujet du déplacement Habitat-lieu de travail existe, mais il ne faut pas oublier que les agents sont affectés à la résidence de Nantes.
- On continue de travailler sur le sujet de l'assistance en tenant compte du souhait de regroupement de l'assistance exprimé par les agents en groupe de travail et dans ce cadre 2 scénaris :
 - Regroupement de l'assistance au Kansas, avec acquisition des matériels nécessaires au transport de gros volumes,
 - Assistance à Marsauderies et Disi au Kansas.
- Il n'est pas bloqué sur l'assistance et les remarques effectuées par le CHS tiennent la route.
- Il s'est dit à l'écoute des agents. Des recherches ont été effectuées sur Beaulieu mais pas au sud Loire.
- D'ici 1 mois à 1 mois et demi, il devrait y avoir un projet concret à présenter en centrale, après quoi le DG décidera.
- Rien n'est signé, la nouvelle fiche avec 500 m² de surface supplémentaire a été adressée aux domaines.
- Il n'est pas choqué par le vote des OS, mais il veut aller vite, car il a l'argent aujourd'hui.

En accord avec la volonté des agents, les OS ont voté contre le projet. Nous ne manquerons pas de rencontrer de nouveau les personnels avant un nouveau CT qui sera convoqué le 1er avril avec des plans finalisés et probablement 2 scénaris.

4 : Opérateur national de la paye et avenir de l'ESI de Rennes

Il a déclaré que c'est un sujet qui collectivement nous meurtrit et qu'il est en colère avec un projet dont les prises de position ont trop tardé.

Selon lui, ce qui posait problème c'était la position de certains ministères par rapport au SIRH. Mais à notre sens, ce n'est pas la seule raison, d'ailleurs, n'a t'il pas dans sa réponse à notre liminaire affirmé qu'il fallait bien trouver 50 milliards.

Selon lui, l'avenir de Rennes n'est pas remis en cause, mais a t'il réaffirmé « **il ne s'agit pas d'une suspension mais bel et bien d'un arrêt du SI paye. Il ne faut pas se voiler la face, il ne reste que le SIRH** »

Toujours selon lui, les agents ont déjà donné en terme de formation, ce qui est un fait totalement indéniable. Il faut désormais s'engager dans du travail concret. Il sera très vigilant sur ce point et souhaite une cohérence dans les missions proposées.

Concernant la décision des agents de Rennes de refuser de s'investir davantage sur l'ONP, il a déclaré ne pas voir d'intérêt à faire des choses, alors que le projet est mort.

Le SSI s'engage à trouver des missions rapidement, des discussions vont être menées, une audioconférence aura lieu le 12 mars. D'où la nécessité d'avoir une étude des profils pour faire des propositions en centrale.

Dès qu'il aura la moindre info, il s'engage à nous la fournir. En tout état de cause les futures missions seraient décidées avant le COPSI missions d'avril.

Si le SIRH venait à Rennes, mais il n'y a aucune assurance en ce sens, ce serait 5 à 6 personnes concernées mais avec quelle pérennité ?

Nous avons redit la colère des agents, leur implication forte en terme de formation et de disponibilité. Nous avons rappelé que les agents se sentaient trahis et qu'ils n'étaient pas disposés à avaler de nouvelles couleuvres. Ce que veulent les agents, c'est un travail sûr, à hauteur des formations et des qualifications acquises et pas de vagues promesses ou des applis de remplacement à l'avenir incertain.

Les agents peuvent être assurés de l'implication totale de la CGT pour faire que cette situation cesse et pour que chacun retrouve un travail à hauteur de ses ambitions.

Le Disi s'est par ailleurs montré inquiet également pour l'ESI de Tours, qui est impacté par la disparition de l'ONP, car il devait récupérer le calcul des rappels.

5 : Loi TEPA (heures supplémentaires imposées à tort à l'ESI de Rennes)

Concernant la période de 2009 à 2012, les cotisations sociales prélevées à tort devraient être remboursées en mars ou avril et le montant imposable de 2014 diminué des sommes déclarées à tort.

La demande concernant 2007 et 2008 est soumise au bureau RH1A : **Au vu des documents que la CGT a fournis, la régularisation via un dégrèvement devrait pouvoir se réaliser.** La décision n'est pas encore rendue mais devrait être connue dans le courant de la semaine.

Le bureau CE2A en charge des Services liaison rémunération devrait avoir une action commune au niveau régularisation envers les différents SIP concernés.

Une attestation faisant apparaître les erreurs commises les années passées devrait être fournie à chaque agent concerné afin de bénéficier des régularisations auprès des SIP, pour chaque année en cause.

Pour information et pour répondre à certains agents, la Direction va nous faire parvenir sous peu, les taux de cotisations prélevées à tort.

La CGT depuis septembre 2012 n'a eu de cesse d'oeuvrer pour faire aboutir ce dossier. On touche enfin au but, mais jusqu'à la fin, nous serons actifs pour obtenir totale satisfaction sur ce dossier.

Chacun dans son Esi ou dans sa CID est confronté aux difficultés :

- Incertitudes sur l'avenir
- Manque de moyens
- Manque d'effectifs
- Pouvoir d'achat en berne
- Avancement bloqué...

**NOUS VOUS INVITONS TOUS A ETRE MASSIVEMENT
EN GREVE LE 20 MARS PROCHAIN
ET A PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS REGIONALES**

(RENNES pour les régions BRETAGNE et PAYS DE LOIRE rendez-vous à 13h devant la Cité Administrative (siège de la DRFIP), angle av. Janvier - bd de la Liberté à Rennes .) et à Paris pour la région centre : se rapprocher des militants locaux pour les conditions d'organisation.

Les participants CGT au Comité technique

Sandrine Teurtre	Maryvonne Kerboeuf	Florence Martin	Jean Yves Détoc
------------------	--------------------	-----------------	-----------------

Inscription à la lettre d'information :

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Je pourrai y mettre fin à tout moment

A remettre à un militant ou à faire parvenir par mail à la section

**Bulletin d'adhésion
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales**

Nom :

Prénom :

Catégorie :

Grade :

Echelon :

Qualification informatique :

Etablissement:

A..... le Signature.....

A remettre à un(e) militant(e) CGT